

Fiche signalétique



MSD025FRCA

Rév. D

Mise à jour : 8/13



Cette fiche technique contient des renseignements importants.
À LIRE ET CONSERVER COMME RÉFÉRENCE.

INSTRUCTIONS

Section 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : Lubrifiant pour pistolet thermique

Nom chimique : Fabricant/Fournisseur

Graco Inc.

P.O. Box 1441

60 11th Ave. NE

Minneapolis, MN 55440-1441

Numéro(s) de pièce : 118665, 248279

Utilisation : Lubrifiant pour pistolet thermique

Renseignements d'urgence

Urgence sanitaire (RMPC) : (303)-623-5716

Déversement chimiques (Chemtrec) : (800)-424-9300

Section 2. Composition/Renseignements à propos des ingrédients

Composants dangereux (identité chimique spécifique/nom courant)

SECTION 3. Identification des dangers

Aperçu des urgences

Voie(s) de pénétration : inhalation ? Oui, peau ? Non, yeux ? Oui, ingestion ? Non

Autre :

Effets potentiels sur la santé (aigus et chroniques)

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut causer une irritation cutanée. Si le produit entre en contact avec les yeux, il peut causer une irritation oculaire. Les risques pour la santé humaine varient d'une personne à l'autre. Comme mesure préventive, l'exposition aux liquides, aux vapeurs, aux brouillards et aux émissions doit être réduite au minimum. Ce produit présente une toxicité orale aiguë relativement faible, mais une petite quantité qui se retrouve dans les poumons durant l'ingestion peut causer une lésion pulmonaire légère à grave.

Caractère cancérigène : NTP ? Non, monographies du CIRC ? Non, homologué par l'OSHA ? Non

Caractère cancérigène/Autres renseignements

Limites d'exposition recommandées : 5 mg/m³ pour le brouillard d'huile dans l'air

LD 50/LC 50 :

Signes et symptômes d'une exposition

Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer une irritation cutanée. Si le produit entre en contact avec les yeux, il peut causer une irritation oculaire. Les risques pour la santé humaine varient d'une personne à l'autre. Comme mesure préventive, l'exposition aux liquides, aux vapeurs, aux brouillards et aux émissions doit être réduite au minimum. Ce produit présente une toxicité orale aiguë relativement faible, mais une petite quantité qui se retrouve dans les poumons durant l'ingestion peut causer une lésion pulmonaire légère à grave.

SECTION 4. Premiers soins

Urgence et procédures de premiers soins

Yeux : rincer avec de l'eau claire durant 15 minutes ou jusqu'à ce que l'irritation s'atténue. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Peau : enlever tout vêtement contaminé et laver avec du savon et de l'eau tiède. Si le produit est injecté par haute pression sous la peau, consulter un médecin IMMÉDIATEMENT, peu importe l'apparence ou la taille. Un délai peut causer la perte de la partie du corps touchée.

Inhalation : la pression de la vapeur est très faible et l'inhalation à température ambiante n'est pas un problème. En cas de submersion de vapeur provenant du produit chaud, se retirer immédiatement de la zone d'exposition et appeler un médecin.

Ingestion : en cas d'ingestion, appeler un médecin immédiatement. Ne pas faire vomir.

Remarque pour les médecins

Conditions médicales généralement aggravées par l'exposition

Aucune

SECTION 5. Mesures contre les incendies

Point de vaporisation : 204,4 °C (400,00 °F) Méthode utilisée : coc

Limites d'explosion : LIE : 0,9 % LSE : 7,0 %

Procédés d'extinction

Mousse, poudre extinctrice, dioxyde de carbone ou eau pulvérisée (brouillard)

Techniques de lutte contre les incendies

Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau. Utiliser un équipement de respiration à adduction d'air dans les endroits clos ou confinés.

Propriétés d'inflammabilité et risques

Ne pas ranger ou mélanger avec des oxydants puissants. Les récipients vides contiennent des résidus.

Ne pas couper, percer, meuler ou souder car ils pourraient exploser.

Produits de combustion dangereux

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures à prendre en cas de dispersion ou déversement du produit

Gratter la graisse, laver ce qui reste avec un solvant pétrolier approprié ou ajouter un produit absorbant.

Ne pas mettre de produits pétroliers dans les égouts et les sources d'eau. Aviser les autorités régionales si le produit est entré ou s'il peut entrer dans un égout ou une source d'eau.

SECTION 7. Manipulation et entreposage

Renseignements à propos des dangers sur l'étiquette :

Ne pas manipuler/ranger en cas de chaleur, d'étincelles ou de flammes. Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Laver soigneusement après la manipulation du produit.

Précautions à prendre lors de la manipulation

Ne pas ranger ou manipuler près d'une source de chaleur, d'étincelles, de flammes ou d'oxydants puissants. Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas ranger ou mélanger avec des oxydants puissants. Les récipients vides contiennent des résidus. Ne pas couper, percer, meuler ou souder car ils pourraient exploser.

Précautions à prendre lors du rangement

Autres précautions

Enlever les vêtements trempés d'huile et les laver avant de les réutiliser. Nettoyer soigneusement la peau après un contact.

Pratiques de travail/hygiéniques/d'entretien

SECTION 8. Contrôle de l'exposition/Protection personnelle

Résumé de l'équipement de protection - Renseignements à propos des dangers sur l'étiquette

Gants résistants à l'huile

Lunettes de sécurité

Tablier résistant à l'huile

Ventilation locale

Équipement respiratoire (préciser le type)

Non nécessaire normalement. Ventilation - ventilation locale utilisée pour capter les émissions et les vapeurs.

Protection des yeux

S'il y a possibilité d'un contact avec les yeux, porter des lunettes de sécurité.

Gants de protection

Utiliser des gants résistants à l'huile.

Autres vêtements de protection

Utiliser un tablier résistant à l'huile.

Contrôles techniques (ventilation, etc.)

Ventilation locale utilisée pour capter les émissions et les vapeurs.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

États physiques :

[] Gazeux, [] Liquide, [X] Solide

Point d'ébullition :

287,8 °C (550,00 °F)

Point de fusion :

Densité relative (eau = 1) :

0,94-0,95

Pression de la vapeur (vs air ou mm Hg) :

<0,01

Densité de la vapeur (vs air = 1) :

>5

Taux d'évaporation (vs acétate de butyle = 1) :

<0,01

Solubilité dans l'eau :

Négligeable

Pourcentage de matières volatiles :

Formule moléculaire :

Savon de lithium, huile minérale, ajouter.

pH :

S.O.

Apparence et odeur

Graisse lisse et brun claire avec une odeur d'huile minérale.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Instable [] Stable [X]

Conditions à éviter - Instabilité

Incompatibilité - Matériaux à éviter

Éviter le contact avec des oxydants puissants comme le chlore liquide et l'oxygène concentré.

Produits de décomposition dangereux ou sous-produits

Peut former du SO₂. Si la combustion est incomplète, monoxyde de carbone

Polymérisation dangereuse : Se produira [] Ne se produira pas [X]

Conditions à éviter - Polymérisation dangereuse

S.O.

SECTION 11. Renseignements toxicologiques

Effets toxicologiques chroniques

SECTION 12. Renseignements écologiques

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthode d'élimination des déchets

Assurer la conformité avec les règlements relatifs à l'élimination. Éliminer la matière absorbée dans une installation ou un site approuvé pour l'élimination des déchets.

SECTION 14. Renseignements sur le transport

Nom officiel d'expédition DOT

Renseignements supplémentaires sur le transport

SECTION 15. Renseignements relatifs à la réglementation

Nom chimique partiel

No CAS Sec. 302 (EHS)S

Sec. 304 RQ

Sec. 313

Listes du SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986) :

- Sec. 302 : EPA SARA Titre III Section 302 Produits chimiques extrêmement dangereux avec TPQ. * indique 10 000 lb de TPQ si non volatile.
- Sec. 304 : EPA SARA Titre III Section 304 : CERCLA à déclarer + Sec. 302 avec quantité à déclarer. ** indique une quantité à déclarer prévue par la loi.
- Sec. 313 : EPA SARA Titre III Section 313 Inventaire des rejets toxiques.
- Remarque : - Cat indique un membre d'une catégorie chimique.

Catégories de dangers de l'EPA : ce matériau correspond aux « catégories de dangers » de l'EPA définies pour le SARA Titre III Sections 311/312 tel qu'indiqué :

Danger aigu (immédiat) pour la santé : Non. Risque d'incendie : Oui.
 Danger (différé) chronique pour la santé : Non. Danger de relâchement soudain de la pression : Non.
 Danger réactif : Non.

SECTION 16. Autres renseignements

SARA/TITRE III, Section 313 Statut - Composés de zinc = < 8 %

Classements des dangers selon la HMIS :		Minime :	0	
Santé :	1	Léger :	1	
Incendie :	1	Modéré :	2	
Réactivité :	0	Sérieux :	3	
Protection :		Extrême :	4	

IMPORTANT : les renseignements et les données aux présentes sont réputés exacts et proviennent de sources réputées fiables. Ils sont offerts aux fins de consultation, de recherche et de vérification.

Préparé par	Graco, Inc.
--------------------	-------------

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique vous sont présentés en toute bonne foi comme étant exacts. Nous avons soigneusement évalué les renseignements inclus dans cette fiche provenant de sources extérieures à notre entreprise. Nous pensons que ces renseignements sont bons, mais nous ne pouvons en garantir ni l'exactitude, ni l'exhaustivité. Les précautions relatives à la santé et à la sécurité, indiquées dans cette fiche, peuvent ne pas s'appliquer à tous les individus ou toutes les situations. Il incombe à l'utilisateur d'évaluer ce produit et de l'utiliser en toute sécurité, conformément aux lois et règlements applicables. Les énoncés présentés dans cette fiche signalétique ne signifient pas qu'il soit permis, ni recommandé, d'utiliser un produit en violation de brevets existants. Nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite.

REMARQUES : S.O. = sans objet; NE = non établi; UN = non disponible

Ce document reflète les caractéristiques les plus récentes du produit au moment de la publication.

Graco se réserve le droit d'apporter des modifications à tout moment sans préavis.

Bureaux de vente : Minneapolis, Détroit,
Bureaux internationaux : Belgique, Corée, Hong Kong, Japon
GRACO INC. P.O. BOX 1441 MINNEAPOLIS, MN 55440-1441

www.graco.com
 IMPRIMÉ AUX É.-U.